

FR INFORMATIONS POUR L'UTILISATEUR

Automatisme de portes de garage

S 9050 base S3 / S 9050 base+ S3

S 9060 base S2 / S 9060 base+ S3

S 9080 base S3 / S 9080 base+ S3

S 9110 base S3 / S 9110 base+ S3

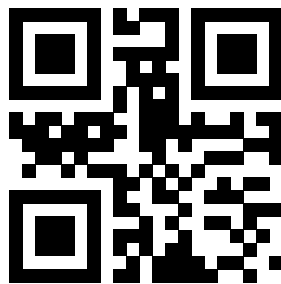
S 9050 pro S3 / S 9050 pro+ S3

S 9060 pro S3 / S 9060 pro+ S3

S 9080 pro S3 / S 9080 pro+ S3

S 9110 pro S3 / S 9110 pro+ S3

Téléchargement de la notice de montage et de fonctionnement actuelle :



som4.me/man



Sommaire

Qualification du personnel	2
Consignes de sécurité fondamentales pour le service	2
Remarques concernant l'élimination	4
Contenu de la livraison	5
Notice de fonctionnement	5
Programme de maintenance et de contrôle	5
Nettoyage et entretien	5
Conformité	6
Dimensions	7
Dimensions / poids de la porte	7
Fonctions des interrupteurs DIP	7
Guide rapide base S3 / base+ S3	8
Guide rapide pro S3 / pro+ S3	10
Vue d'ensembles des raccordements	12

Qualification du personnel

Certaines activités sur cet automatisme doivent être confiées uniquement au **personnel qualifié et formé**. Les travaux électriques et les travaux réalisés sur les composants sous tension ne peuvent être effectués que par un **électricien qualifié et formé à cette fin**, conformément à la norme EN 50110-1.

Le montage, la mise en service et le démontage de l'automatisme doivent être effectués uniquement par du personnel qualifié et formé à cet effet. Le personnel qualifié et formé désigne toute personne chargée d'effectuer les opérations par une société de montage.

Les personnes qualifiées doivent connaître les normes suivantes :

- ▶ EN 13241 Portes et portails industriels, commerciaux et de garage – Norme de produit
- ▶ EN 12604 Portes et portails industriels, commerciaux et résidentiels - Aspects mécaniques - Exigences et méthodes d'essai
- ▶ EN 12453 : Sécurité à l'utilisation de portes motorisées 2022 (Plc)

Une fois les travaux terminés, les personnes qualifiées doivent :

- ▶ rédiger une déclaration de conformité
- ▶ apposer le sigle CE / UKCA et la plaque signalétique sur l'installation de porte

Les personnes qualifiées doivent former l'exploitant à :

- ▶ l'utilisation de l'automatisme et à ses dangers
- ▶ l'utilisation du dispositif de déverrouillage d'urgence manuel
- ▶ la maintenance, le contrôle et l'entretien réguliers à la charge de l'exploitant

Les exploitants doivent être informés par les personnes qualifiées des activités qui peuvent être effectuées par chacun.

Qui peut réaliser quelle activité ?

Personne qualifiée / installateur	Exploitant / utilisateur
▶ Montage	▶ Utilisation / usage normal
▶ Mise en service	▶ Entretien, comme décrit dans la section "Nettoyage et entretien"
▶ Maintenance	▶ Contrôle visuel des composants défectueux ou usés
▶ Travaux de réglage	▶ Contrôle mensuel de la mise hors circuit / inversion
▶ Dépannage	▶ Mise au rebut
▶ Réparation	
▶ Mise hors service	
▶ l'installation d'accessoires	

Consignes de sécurité fondamentales pour le service

 **DANGER**



Danger en cas de non-respect !

Ce document ne remplace pas la notice de montage et de fonctionnement.

- ▶ Lisez attentivement cette notice de montage et de fonctionnement et respectez toutes les mises en garde et consignes de sécurité.

Accédez ici à la notice de montage et de fonctionnement



som4.me/man

Sur demande, nous pouvons vous fournir la notice de montage et de fonctionnement imprimée. Pour cela, veuillez contacter info@sommer.eu

Respectez les consignes de sécurité fondamentales suivantes.

La commande ne doit pas être utilisée par des personnes souffrant d'un handicap physique ou mental, d'une déficience sensorielle ou ne disposant d'aucune expérience ni des connaissances nécessaires. Sauf si ces personnes ont été convenablement formées et si elles ont compris cette notice de montage et de service. Les personnes sous l'emprise de la drogue, de l'alcool ou de médicaments altérant la réactivité ne sont pas autorisées à intervenir sur la commande. Les enfants ne doivent ni jouer ni utiliser la commande, même sous la surveillance d'un adulte. Les enfants doivent être tenus à distance de la commande. Les enfants ne doivent pas avoir accès aux émetteurs portatifs et autres organes de commande. Conserver les émetteurs portatifs et les autres organes de commande de manière à empêcher leur actionnement accidentel ou non autorisé.

Danger en cas de non-respect !

Risque de blessures graves voire mortelles si les consignes de sécurité ne sont pas respectées.

- ▶ Respecter impérativement toutes les consignes de sécurité !

Danger électrique !

Un courant électrique dangereux peut traverser le corps en cas de contact avec des pièces sous tension. Un choc électrique, des brûlures ou la mort peuvent en être la conséquence.

- ▶ Le montage, le contrôle et le remplacement des composants électriques doivent être confiés uniquement à un **électricien qualifié**.
- ▶ Débrancher toujours la fiche secteur avant d'intervenir sur l'installation.
- ▶ Si une batterie est raccordée, la débrancher également de la commande.
- ▶ S'assurer que l'installation est hors tension.
- ▶ Empêcher la remise sous tension de l'installation.

Danger lié à l'utilisation de l'installation si les réglages sont incorrects ou si des réparations sont nécessaires !

Si l'installation est utilisée alors que les réglages sont incorrects ou que des réparations sont nécessaires, risque de blessures graves voire mortelles.

- ▶ Utiliser l'installation uniquement avec les réglages corrects et dans un parfait état.
- ▶ Contrôler fréquemment l'installation pour détecter toute trace d'usure, de détérioration ou d'équilibrage insuffisant du poids.
- ▶ Juste après le montage puis chaque mois, vérifier si l'automatisme inverse sa course lorsqu'il rencontre un objet de 40 mm de haut posé au sol (mise hors circuit).
- ▶ Faire réparer immédiatement et dans les règles de l'art les pannes, les composants usés ou les défauts d'équilibrage du poids.

Danger lié aux matières dangereuses !

Un stockage, une utilisation ou une élimination non conformes des batteries, des piles et des composants de l'installation peuvent être dangereux pour la santé des personnes et des animaux.

- ▶ Conserver les piles et les batteries hors de la portée des enfants et des animaux.
- ▶ Veiller à ce que les batteries et les piles ne soient pas soumises à des contraintes chimiques et thermiques.
- ▶ Ne pas recharger les batteries ni les piles défectueuses.
- ▶ Les composants de l'automatisme, y compris les batteries et les piles usagées, ne doivent pas être éliminés avec les déchets ménagers mais faire l'objet d'un tri sélectif.

Risque d'enfermement de personnes !

Des personnes risquent d'être enfermées dans le garage. Si ces personnes ne parviennent pas à se libérer, risque de blessures graves voire mortelles.

- ▶ Chaque mois, vérifiez le fonctionnement du déverrouillage d'urgence **surtout** depuis l'intérieur dans la position de fin de course Porte FERMÉE et, si nécessaire, également depuis l'extérieur.
- ▶ S'assurer que le déverrouillage d'urgence est posé à une hauteur de 1,8 m maximum.
- ▶ Poser de manière permanente le panneau d'information à un endroit bien visible, à proximité du levier de déverrouillage d'urgence.
- ▶ Confier immédiatement la réparation des dysfonctionnements au personnel qualifié.

Danger lié au dépassement de composants dans les espaces publics !

Aucune pièce ne doit dépasser dans les voies piétonnières et les routes publiques. Ceci est également valable lorsque le portail se déplace. À défaut, des personnes ou des animaux risquent d'être gravement blessés.

- ▶ Veiller à ce que les voies piétonnières et les routes publiques soient dégagées.

Risque de chute des pièces de la porte !

L'actionnement du déverrouillage d'urgence peut causer des mouvements incontrôlés de la porte si :

- ▶ les ressorts sont trop faibles ou rompus.
- ▶ la porte n'est pas correctement équilibrée.

Risque de chute de pièces. Risques de blessures graves ou danger de mort.

- ▶ Vérifier régulièrement l'équilibrage du poids de la porte.
- ▶ En cas d'actionnement du déverrouillage d'urgence, faire toujours attention au mouvement de la porte.
- ▶ Se tenir à distance du rayon d'action du portail.

Risque de happement !

Les personnes ou les animaux présents dans le rayon d'action du portail risquent d'être happés et entraînés. Risques de blessures graves voire mortelles.

- ▶ Se tenir à distance du rayon d'action du portail.
- ▶ Avant le montage, retirer tous les câbles ou chaînes inutiles et rendre inopérants tous les dispositifs qui ne sont pas nécessaires au fonctionnement, par exemple les verrous.

Risque d'écrasement et de cisaillement !

Si des personnes ou des animaux sont présents dans le rayon d'action du portail en mouvement, risque d'écrasement ou de cisaillement au niveau des composants mécaniques et des arêtes de fermeture du portail.

- ▶ Avant de monter l'automatisme sur la porte, s'assurer du parfait état mécanique de la porte, que son poids est parfaitement équilibré et qu'elle s'ouvre et se ferme correctement.
- ▶ Actionner l'installation de porte uniquement en cas de contact visuel direct avec la porte.
- ▶ La zone dangereuse doit être visible à tout moment pendant le déplacement du portail.
- ▶ Toujours observer la porte en mouvement.
- ▶ Tenir les personnes et les animaux éloignés du rayon d'action de la porte.
- ▶ Ne jamais entrer en contact avec le portail et les pièces mobiles lorsqu'ils sont en mouvement. Ne saisissez pas le bras de poussée en mouvement.
- ▶ Lorsque le chariot moteur passe la suspension plafonnière, n'intervenez pas dans la suspension plafonnière.
- ▶ Franchissez la porte uniquement lorsqu'elle est complètement ouverte.
- ▶ Ne restez pas immobile sous la porte ouverte.
- ▶ Placez les panneaux d'avertissement à un endroit bien visible et à proximité du dispositif d'actionnement fixe.

Danger lié à la chute de la porte !

En cas de défaillance d'une structure porteuse, risque de chute incontrôlée de la porte. Risques de blessures graves voire mortelles.

- ▶ Monter un dispositif adapté sur site (dispositif de freinage anti-chute, protection contre le déroulement, etc.).

Risque de chute !

Les échelles mal fixées ou endommagées peuvent basculer et entraîner des blessures graves, voire la mort.

- ▶ Utilisez toujours une échelle non glissante et stable.
- ▶ Assurez-vous de la stabilité de l'échelle.

Risque de trébuchement et de chute !

Les pièces qui n'ont pas été correctement rangées, comme l'emballage, les pièces de l'automatisme ou les outils peuvent entraîner des trébuchements ou des chutes.

- ▶ Assurez-vous que la zone de montage est exempte d'objets inutilisés.
- ▶ Déposez les pièces dans un lieu où personne ne risque de trébucher ni de chuter.
- ▶ Respectez le règlement général du lieu de travail.

Danger lié au rayonnement optique !

Regarder longuement une LED allumée peut causer des irritations oculaires temporaires. Elles peuvent entraîner des accidents graves, voire mortels.

- ▶ Ne jamais regarder directement l'éclairage à LED.

Danger pour les yeux !

Risque de blessure grave des yeux et des mains par la projection de copeaux lors du perçage.

- ▶ Portez des lunettes de protection lorsque vous percez.

Danger pour les mains !

Les pièces métalliques rugueuses peuvent causer des coupures ou des égratignures en cas de contact.

- ▶ Portez des gants de protection lors de travaux tels que l'ébavurage.

Risque de blessure de la tête !

Si vous vous cognez aux objets suspendus, risque de griffures ou d'entailles.

- ▶ Portez un casque de protection lors du montage des pièces suspendues.

Consignes de sécurité supplémentaires pour la commande à distance

Risque d'écrasement et de cisaillement !

Si la porte n'est pas visible lorsque la télécommande est utilisée, risque d'écrasement et de cisaillement au niveau des composants mécaniques et des arêtes de fermeture de la porte pour les personnes et les animaux.

- ▶ En particulier lorsque des éléments de commande, comme la télécommande, sont utilisés, toutes les zones dangereuses doivent être visibles à tout moment pendant le déplacement de la porte.
- ▶ S'assurer que les ressorts de la porte ne sont pas affaiblis ou cassés avant d'actionner l'émetteur portatif.
- ▶ Surveillez toujours la porte en mouvement.
- ▶ Tenez éloignés les personnes et les animaux du rayon d'action de la porte.
- ▶ N'entrez jamais en contact avec la porte en mouvement ou les pièces mobiles.
- ▶ Ne franchir la porte que lorsqu'elle est entièrement ouverte.
- ▶ Ranger tous les émetteurs portatifs de manière à éviter leur actionnement accidentel ou non autorisé, par ex. par des personnes ou des animaux.
- ▶ Poser les dispositifs d'actionnement fixes (par ex. bouton ext., interrupteur à clé, etc.) à une hauteur de 1,5 m max. et à distance des pièces mobiles.
- ▶ Ne pas rester immobile sous la porte ouverte.

Remarques et informations sur l'exploitation et la commande à distance

L'exploitant de l'installation télécommandée ne bénéficie d'aucune protection contre les interférences causées par d'autres installations et appareils sans fil. Il s'agit notamment des installations télécommandées qui fonctionnent sur la même plage de fréquences de manière réglementaire. En cas de perturbations importantes, l'exploitant doit contacter le centre de télécommunication qui propose des services de détection de parasites ou radiolocalisation.

REMARQUE

- ▶ Si la télécommande est actionnée alors que la porte n'est pas dans le champ de vision, les objets présents dans le rayon d'action de la porte risquent d'être coincés et endommagés.
- ▶ Aucun objet ne doit se trouver dans le rayon d'action de la porte.
- ▶ Actionner l'automatisme uniquement s'il y a un contact visuel direct avec la porte.

Remarques concernant l'élimination

AVERTISSEMENT



Danger lié aux matières dangereuses !

- ▶ Un stockage, une utilisation ou une élimination non conformes des batteries, des piles et des composants de l'automatisme peuvent être dangereux pour la santé des personnes et des animaux. Risque de blessures graves ou danger de mort.
- ▶ Conservez les piles et les batteries hors de la portée des enfants et des animaux.
- ▶ Veillez à ce que les piles et les batteries ne soient pas soumises à des contraintes chimiques, mécaniques et thermiques.
- ▶ Les batteries peuvent contenir des substances chimiques dangereuses qui polluent l'environnement et mettent en danger la santé humaine et animale. Des précautions doivent être prises en particulier lors de la manipulation des batteries contenant du lithium, car elles peuvent s'enflammer facilement et provoquer des incendies si elles ne sont pas manipulées correctement.
- ▶ Les batteries et accumulateurs qui équipent les appareils électriques et pouvant être retirés sans les détruire doivent être éliminés séparément de ceux-ci.

REMARQUE

- ▶ En ce qui concerne tous les composants, respectez les dispositions locales et nationales en matière d'élimination des déchets pour préserver l'environnement.
- ▶ Dans la mesure du possible, évitez de produire des déchets. Veuillez étudier les options de recyclage des composants au lieu de les jeter.



INFORMATIONS

Cet appareil est conçu conformément à la directive européenne 2012/19/UE sur les appareils électriques et électroniques usagés (WEEE – waste electrical and electronic equipment).



Cette directive encadre le retour et le recyclage des appareils usagés à l'échelle de l'UE.

Les composants, batteries et piles usagées de l'automatisme ne doivent pas être éliminés avec les déchets ménagers. Éliminez dans les règles de l'art les composants, batteries et piles usagées. Pour cela, vous devez respecter les dispositions locales et nationales en vigueur. Informez-vous sur les modes d'élimination actuels auprès de votre revendeur spécialisé.



FR

Cet appareil, ses accessoires et cordons se recyclent

REPRISE À LA LIVRAISON

À DÉPOSER EN MAGASIN

À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

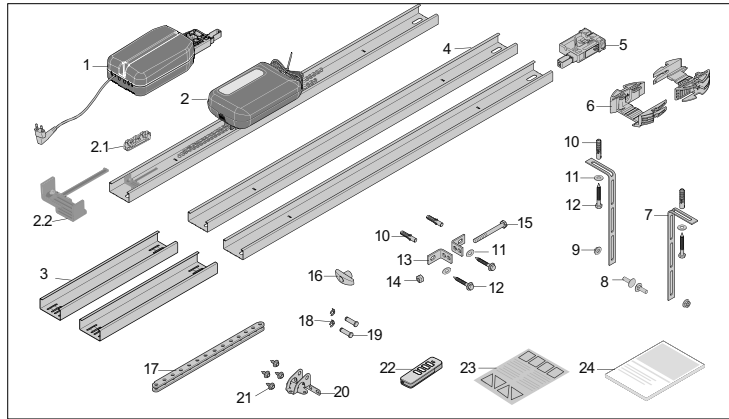


Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

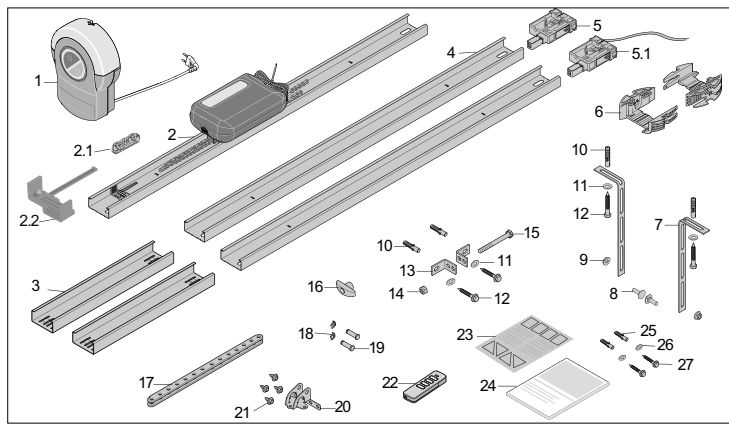
Contenu de la livraison

La notice de montage et de fonctionnement contient la liste des désignations des articles

base S3 / base+ S3



pro S3 / pro+ S3

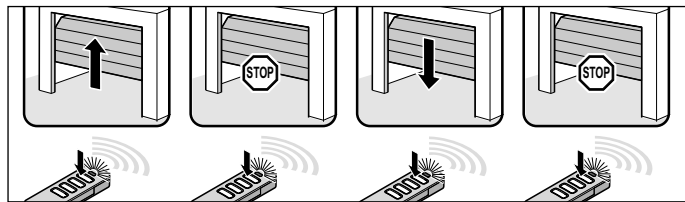


Notice de fonctionnement

L'automatisme électrique et les accessoires fournis permettent d'ouvrir et de fermer les portes sectionnelles et d'autres types de portes. L'automatisme se commande par exemple avec un émetteur portatif.

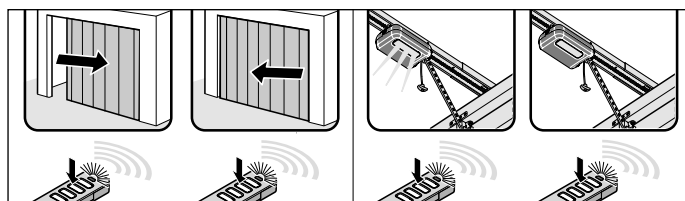
Toutes les touches sont librement programmables. Les canaux radio (CH) ont des fonctions prédéfinies

CH 1



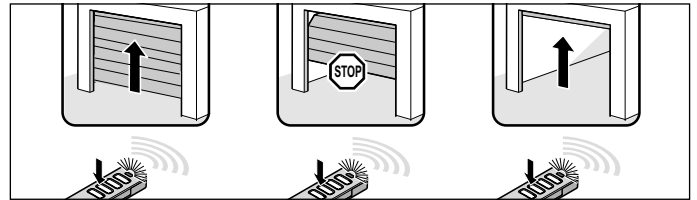
Séquence d'impulsions Porte OUVERTE, Porte arrêt, Porte FERMÉE, Porte arrêt

CH 2

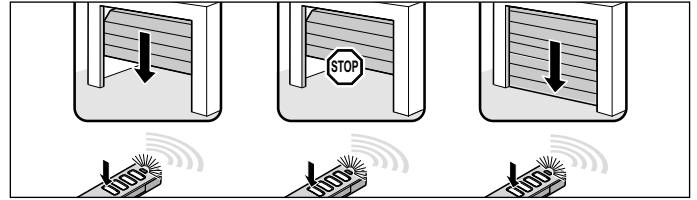


Ouverture partielle : interrupteur DIP 2 sur «ON»
Fonction d'éclairage : interrupteur DIP 2 sur «OFF»

CH 3



Séquence d'impulsions pour Porte OUVERTE définie
CH 4



Séquence d'impulsions pour Porte FERMÉE définie

Programme de maintenance et de contrôle

Combien de fois ?	Quoi ?	Comment ?
Une fois par mois	• Test du déverrouillage d'urgence	• Voir la notice de montage et de fonctionnement
	• Test de détection d'obstacle	• Voir la notice de montage et de fonctionnement
	• Contrôle de la barrière lumineuse	• Franchir la barrière lumineuse active pendant la fermeture. La porte doit s'arrêter et s'ouvrir légèrement. En mode "fermeture automatique", la porte s'ouvre entièrement. • Au besoin, nettoyer la barrière lumineuse, voir la notice de montage et de fonctionnement
Une fois par an	• Contrôle de la mise hors circuit / inversion	• Voir la notice de montage et de fonctionnement
	• Contrôle du portail et de toutes les pièces mobiles	• Selon les instructions du fabricant du portail
Selon les besoins	• Contrôle des vis de la porte, du plafond ou du linteau	• Vérifier si les vis sont correctement fixées et les resserrer si nécessaire
	• Chaîne et rail	• Pas de maintenance
	• Rail	• Voir la notice de montage et de fonctionnement
	• Nettoyer le boîtier de la commande de plafond et le chariot	

Nettoyage et entretien

1. Couper l'alimentation secteur de l'automatisme. Si une batterie est installée, retirer le capot de la commande de plafond et débrancher la batterie de la commande de plafond, voir également la **notice de montage et de fonctionnement**. Puis, vérifier l'absence de tension.
2. Éliminer les salissures à l'aide d'un chiffon humide et non fibreux :
 - ▶ sur le chariot et la commande de plafond
 - ▶ Sur et à l'intérieur du rail
3. Au besoin, remonter la batterie dans l'ordre inverse.
4. Raccordez l'automatisme à l'alimentation secteur.

Conformité

Déclaration d'incorporation CE

pour l'incorporation d'une quasi-machine, conformément à la directive machines 2006/42/CE, annexe II, partie 1 B

SOMMER Antriebs- und Funktechnik GmbH

Hans - Böckler - Strasse 27

D-73230 Kirchheim unter Teck
Germany

déclare par la présente que les produits

base S3 / base+ S3 / pro S3 / pro+ S3

ont été développés, conçus et fabriqués conformément à :

- Directive machines 2006/42/CE
- Directive basse tension 2014/35/UE
- Directive relative à la compatibilité électromagnétique 2014/30/UE
- Directive RoHS 2011/65/UE

Les normes suivantes ont été appliquées :

EN ISO 13849-1, PL "C" cat. 2	Sécurité des machines - Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité - Partie 1 : Principes généraux de conception
EN 60335-1, si applicable	Sécurité des appareils électriques/automatismes de porte
EN 61000-6-3	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Émission
EN 61000-6-2	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Immunité
EN 60335-2-95	Sécurité des appareils électriques pour usage domestique et analogues - Partie 2 : Règles particulières pour les automatismes de portes de garage à ouverture verticale pour usage résidentiel
EN 60335-2-103	Sécurité des appareils électriques pour usage domestique et analogues - Partie 2 : Règles particulières pour les automatismes de portails, portes et fenêtres

Les exigences suivantes de l'annexe 1 de la directive machines 2006/42/CE sont respectées :
1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 1.2.6, 1.3.1, 1.3.2, 1.3.4, 1.3.7, 1.5.1, 1.5.4, 1.5.6, 1.5.14, 1.6.1, 1.6.2, 1.6.3, 1.7.1, 1.7.3, 1.7.4

Les documents techniques spéciaux ont été établis conformément à l'annexe VII, partie B, et seront transmis aux autorités officielles sur demande, par voie électronique.

Utilisez l'automatisme uniquement :

- avec les types de porte répertoriés dans la liste de référence, voir les certificats ci-dessous :

www.sommer.eu

La quasi-machine est uniquement conçue pour être intégrée dans une installation de porte afin de constituer une machine complète, comme l'exige la directive machines 2006/42/CE. L'installation de porte ne pourra être mise en service qu'après avoir constaté que l'ensemble de l'installation est conforme aux dispositions des directives susmentionnées.

Le signataire est chargé de réunir les documents techniques.

Kirchheim unter Teck, le 01 avril
2025



i.V.

Jochen Lude
Responsable de la documentation

Déclaration de conformité simplifiée UE pour les équipements radioélectriques

La société **SOMMER Antriebs- und Funktechnik GmbH** déclare par la présente que l'équipement radioélectrique (**base S3 / base+ S3 / pro S3 / pro+ S3**) est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité européenne pour l'équipement radioélectrique est disponible sur Internet à l'adresse suivante :



som4.me/mrl

UKCA declaration of incorporation

SOMMER Antriebs- und Funktechnik GmbH

Hans-Böckler-Straße 27

73230 Kirchheim unter Teck
Germany

hereby declares that the products designated below, have been developed, designed and manufactured in conformity with the:

- Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008
- Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016
- Electromagnetic Compatibility Regulations 2016
- The Restriction of the Use of Certain Hazardous Substances in Electrical and Electronic Equipment Regulations 2012

The machine component must not be put into service until it has been established that the machine into which the machine component is to be incorporated complies with the provisions of the Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008

The following standards were applied:

BS EN ISO 13849-1 , PL „C“ Cat. 2	Safety of machinery. Safety-related parts of control systems. General principles for design - Part 1: General principles for design
BS EN 60335-1+A15 where applicable	Household and similar electrical appliances. Safety. General requirements
BS EN IEC 61000-6-3	Electromagnetic compatibility (EMC). Generic standards. Emission standard
BS EN IEC 61000-6-2	Electromagnetic compatibility (EMC). Generic standards. Immunity standard for industrial environments
BS EN 60335-2-95+A2	Household and similar electrical appliances. Safety. - Part 2: Particular requirements for drives for vertically moving garage doors for residential use
BS EN 60335-2-103	Household and similar electrical appliances. Safety. - Part 2: Particular requirements for drives for gates, doors and windows

Product type	Products
Garage door operator	base S3 / base+ S3 / pro S3 / pro+ S3
The following requirements of Annex 1 of the Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008 are met: 1.1.2, 1.1.3, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 1.2.6, 1.3.1, 1.3.2, 1.3.4, 1.3.7, 1.5.1, 1.5.4, 1.5.6, 1.5.14, 1.6.1, 1.6.2, 1.6.3, 1.7.1, 1.7.3, 1.7.4 The special technical documentation was prepared in accordance with Annex VII Part B and will be submitted to regulators electronically on request. The product may only be used in combination with door types in the reference list, which can be found under Certifications at www.sommer.eu The products are imported into the United Kingdom by: SOMMER Doco Unit B3 Elvington Industrial Estate Elvington York YO41 4AR	
Kirchheim unter Teck 01.05.2025	 i.V. Jochen Lude Dokumentenverantwortlicher

UKCA declaration of conformity for radio systems

SOMMER Antriebs- und Funktechnik GmbH

Hans-Böckler-Straße 27

73230 Kirchheim unter Teck

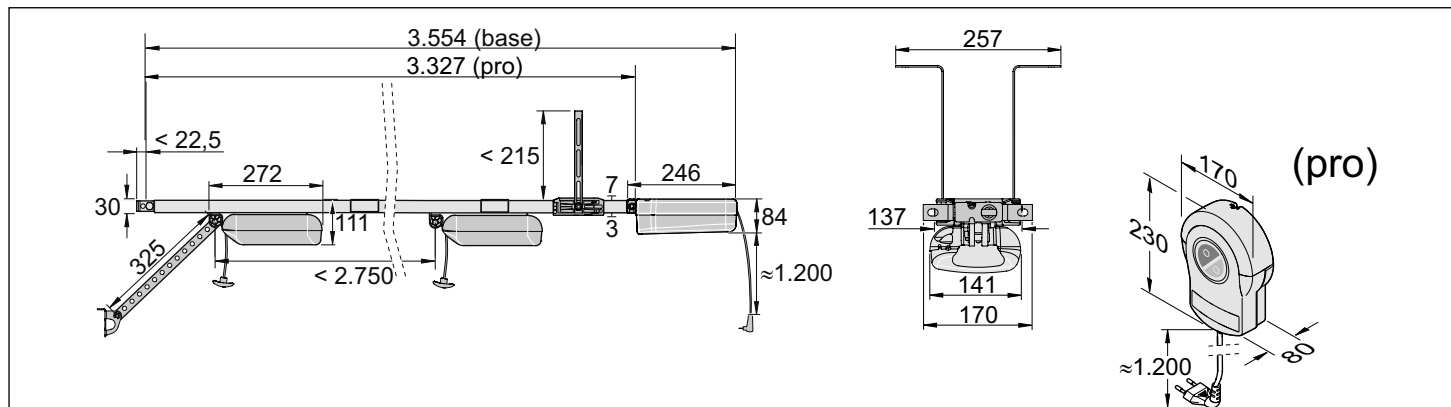
Germany

hereby declares that the products designated below, when used as intended, comply with the essential requirements of the Radio Equipment Regulations 2017 and that, in addition, the standards listed below have been applied.

DIN VDE 0620-1 (where applicable)	2016-01
EN 62368-1:2016-05 + AC:2015	2016-05
EN 62479:2011	2011-09
ETSI EN 300 220-2 V3.1.1	
ETSI EN 300 328 V2.2.2	
ETSI EN 301 489-1 V2.2.2	2019-11
ETSI EN 301 489-3 V2.1.1	2019-03

Product type	Products
Garage door operator	base S3 / base+ S3 / pro S3 / pro+ S3
The product was imported into the United Kingdom by SOMMER Doco Unit B3 Elvington Industrial Estate Elvington York YO41 4AR	
Kirchheim unter Teck 01.04.2025	 i.V. Jochen Lude Dokumentenverantwortlicher

Dimensions



Dimensions / poids de la porte



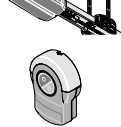

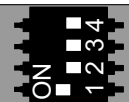
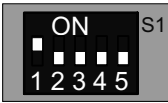
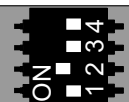

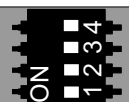
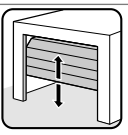

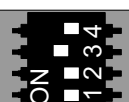
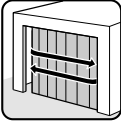


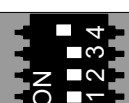


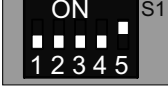
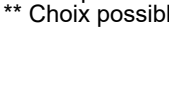
base S3 / base+ S3 / pro S3 / pro+ S3	S 9050	S 9060	S 9080	S 9110	
Poids de porte max.*	80 kg	env. 120 kg	env. 160 kg	env. 200 kg	
Largeur/hauteur de porte max.**	Portes sectionnelles	3.000 / 2.500 mm	4.500 / 2.500 mm	6.000 / 2.500 mm	8.000 / 2.500 mm
	Portes pivotantes	3.000 / 2.750 mm	4.500 / 2.750 mm	6.000 / 2.750 mm	8.000 / 2.750 mm
	Portes basculantes	3.000 / 2.050 mm	4.500 / 2.050 mm	6.000 / 2.050 mm	8.000 / 2.050 mm
	Portes sectionnelles à effacement latéral/portes circulaires	2.500 mm (3.000 mm) / 2.300 mm	2.500 mm / (4.500 mm) / 2.500 mm	2.500 mm (5.750 mm) / 2.750 mm	2.500 mm (6.850 mm) / 3.000 mm
Emplacements max.	2	30	75	50	

* Selon la porte et les conditions de fonctionnement

** Valeurs sans éclairage supplémentaire, Lumi⁺

*** Valeur indicative, selon la construction du portail

Fonctions des interrupteurs DIP

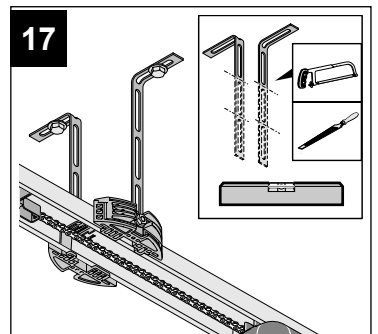
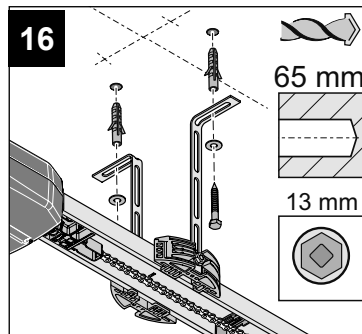
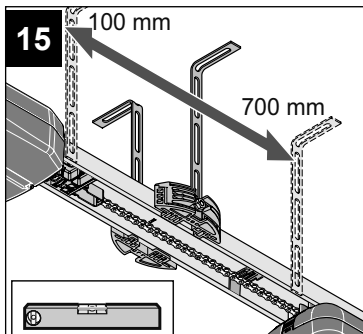
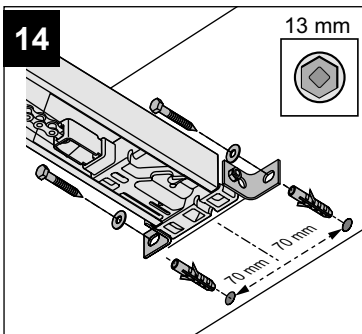
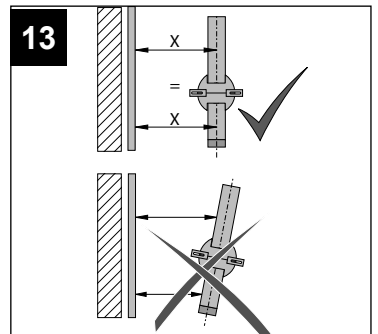
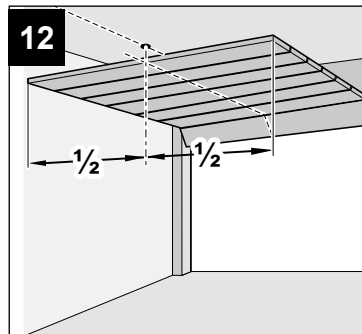
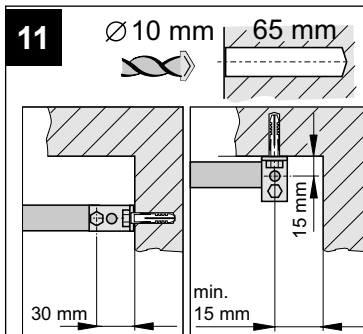
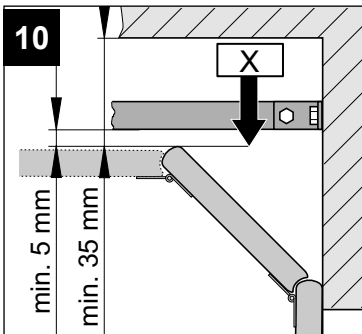
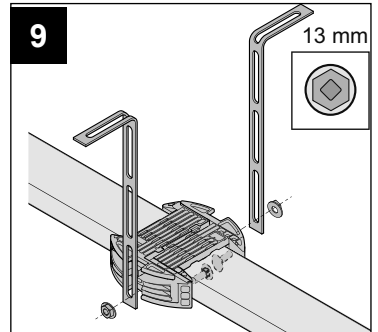
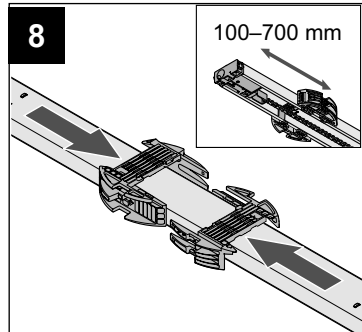
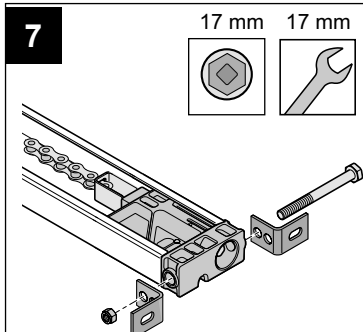
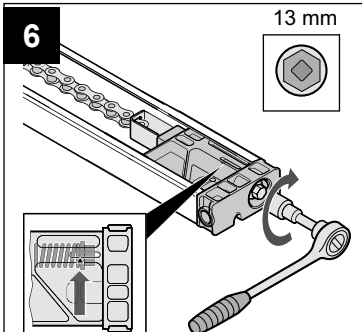
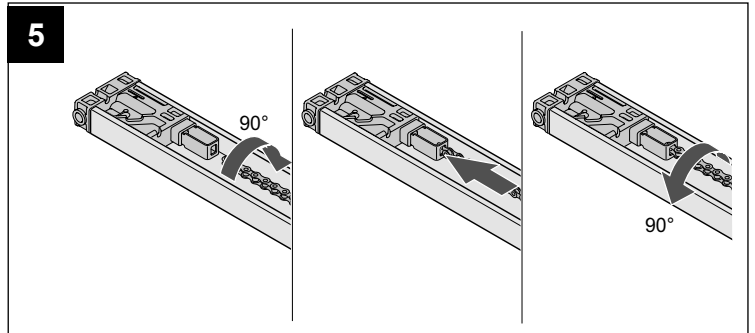
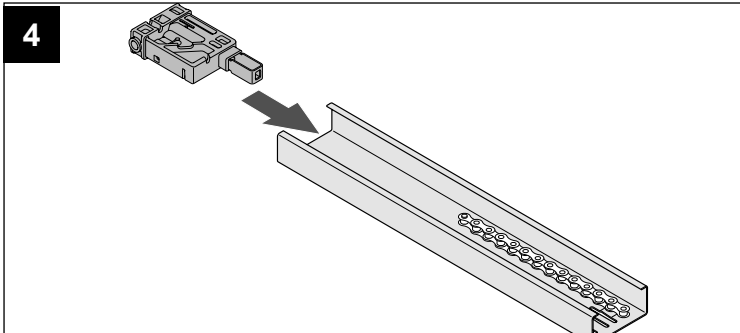
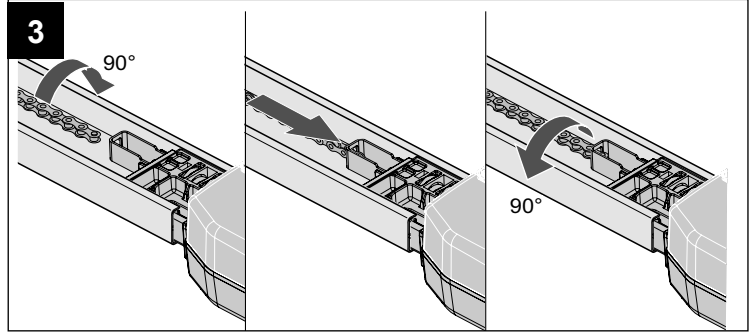
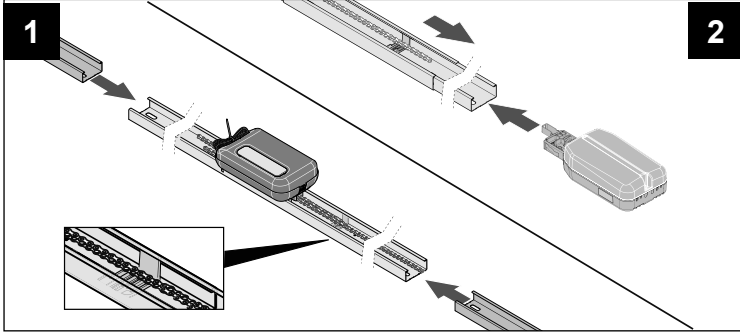
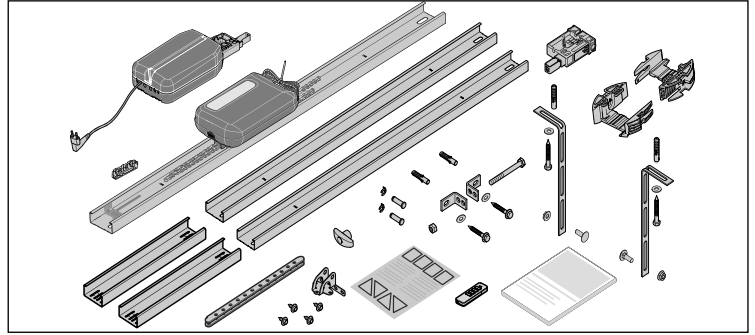
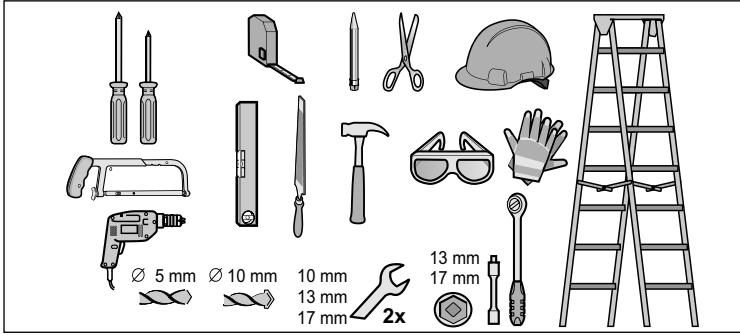
	ON	OFF 		ON	OFF 
	• Fermeture automatique activée	• Fermeture automatique désactivée		• Circuit supplémentaire "Conex"	• Circuit supplémentaire "Conex"
	• Ouverture partielle activée/ fonction d'éclairage désactivée	• Ouverture partielle désactivée/ fonction d'éclairage activée		• T1 pour Porte OUVERTE définie	• T1 séquence d'impulsions
				• Le relais est activé : pendant le mouvement de la porte et lorsque la porte n'est pas fermée*	• Fonction d'éclairage
	 			• Alimentation continue du système complet activée	• Mode éco-énergie activé
	 			• COM et Signal activés en tant qu'entrée du bouton (ouverture partielle)	• COM et Signal activés en tant que contact de sécurité pour la barrière lumineuse
				• Fonction de l'entrée du bouton : ARRÊT**	• Fonction de l'entrée du bouton : Standard

* Porte battante possible uniquement avec les automatismes pro / pro+

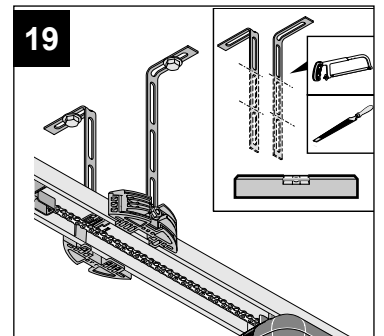
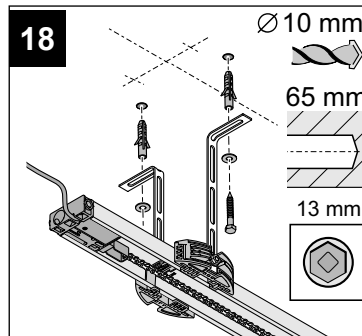
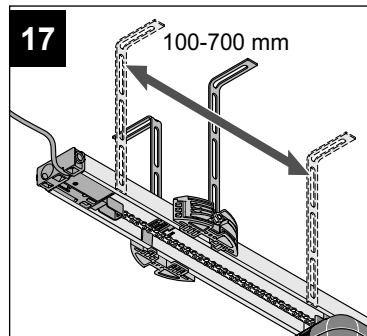
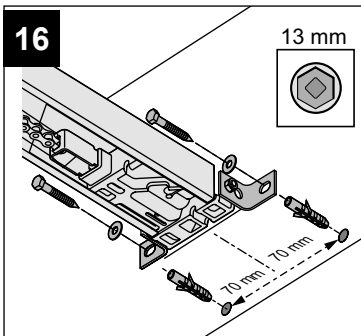
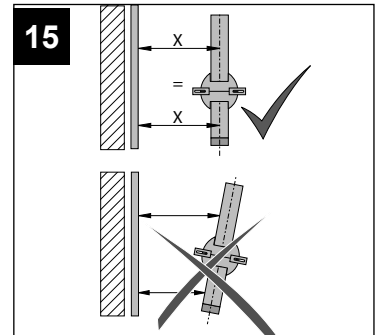
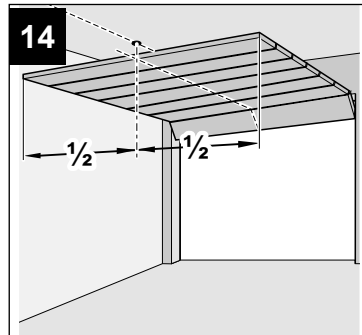
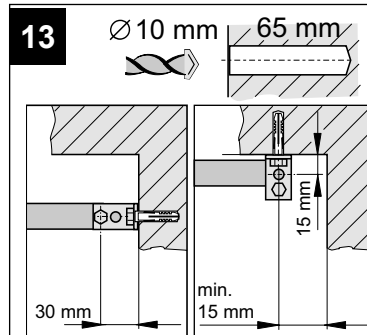
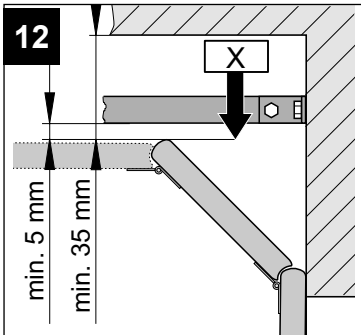
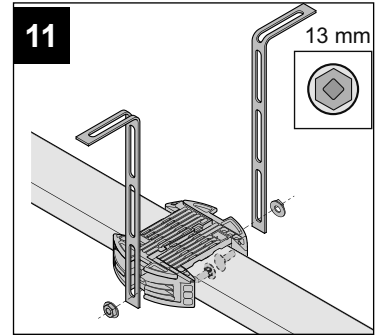
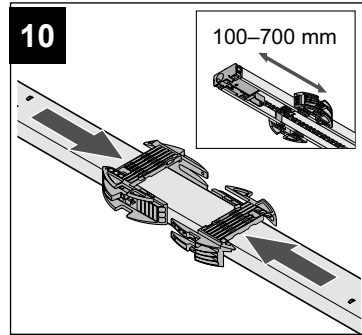
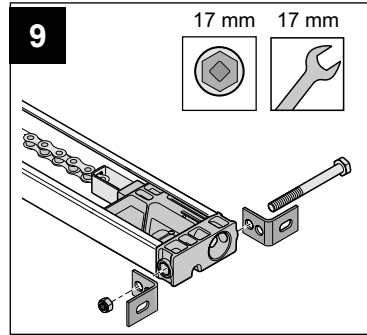
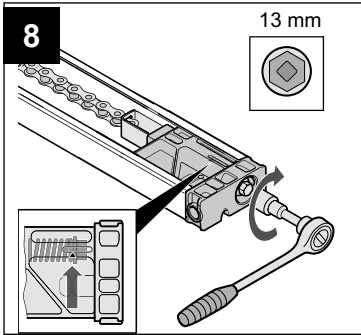
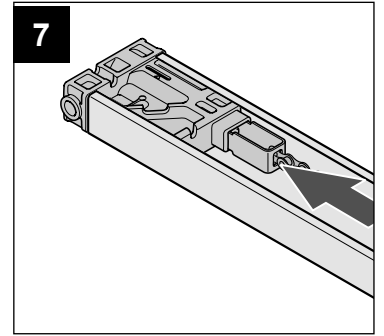
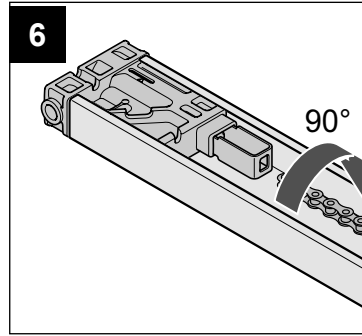
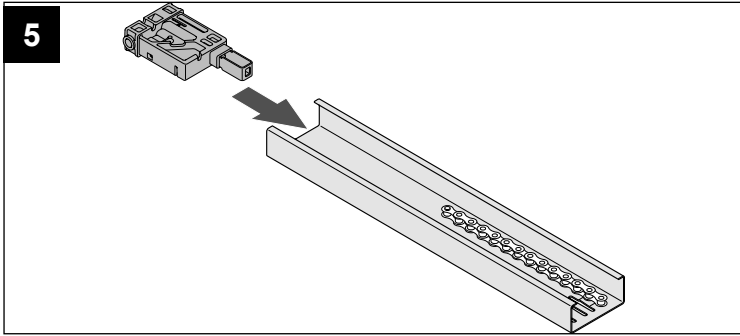
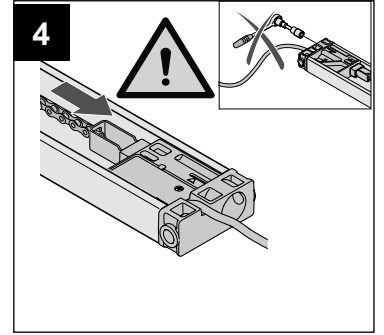
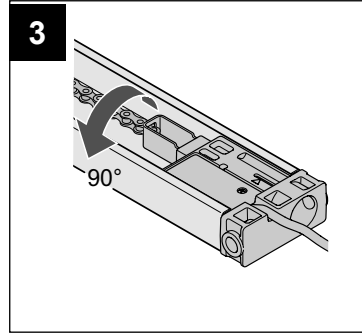
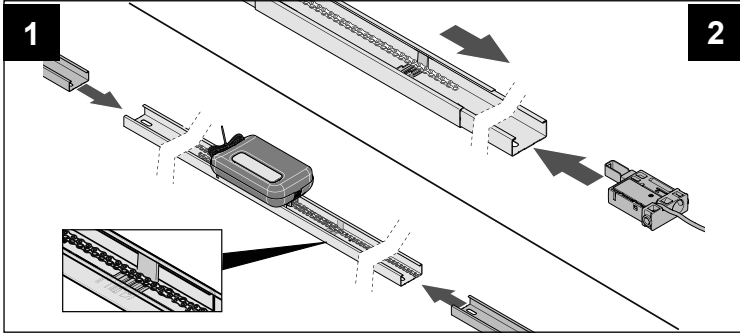
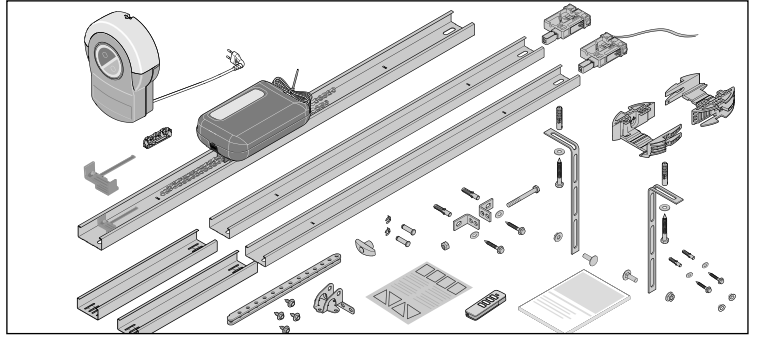
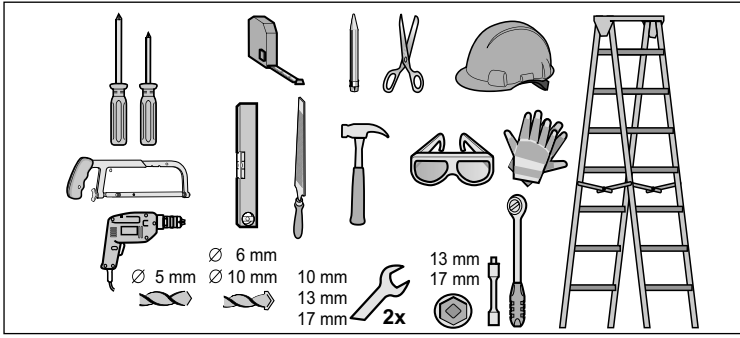
* Exemple : Affichage de l'état de la porte

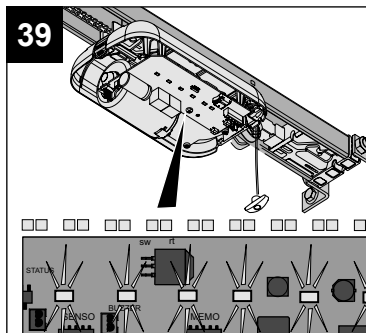
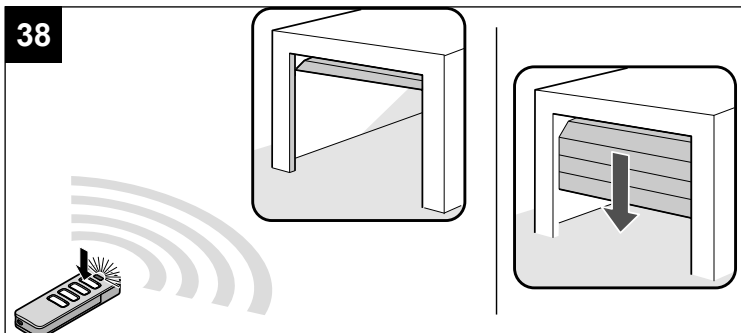
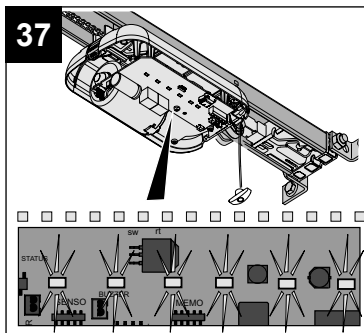
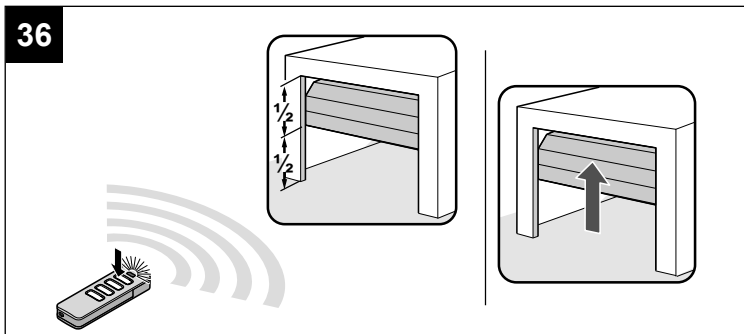
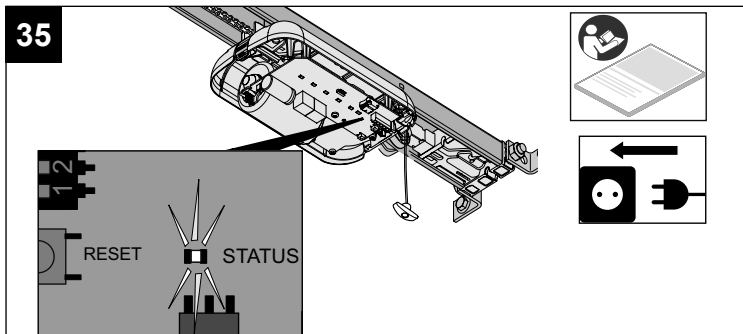
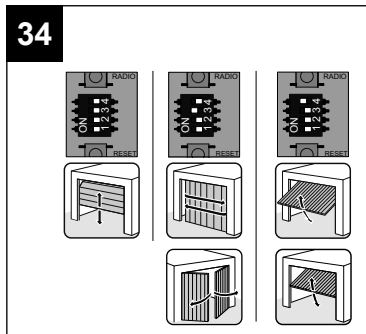
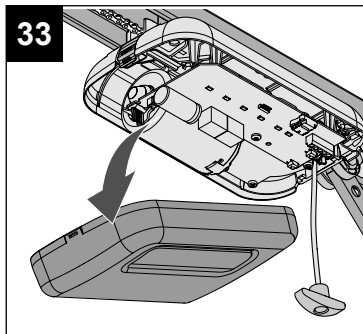
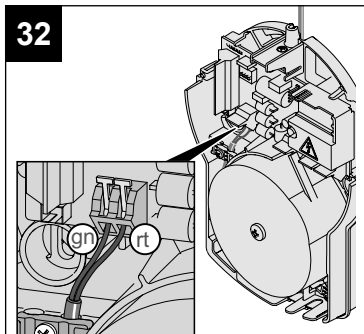
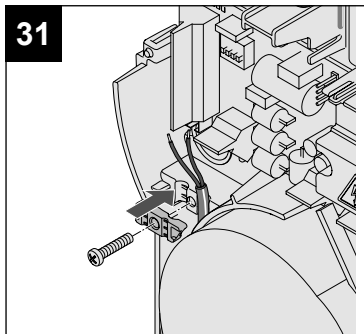
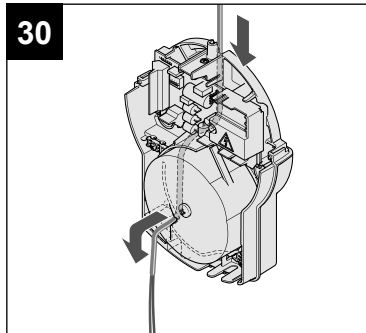
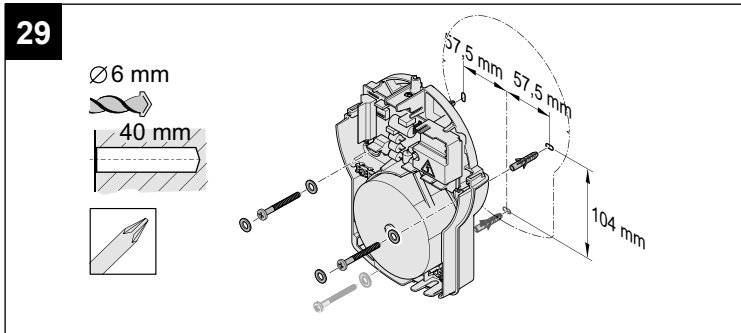
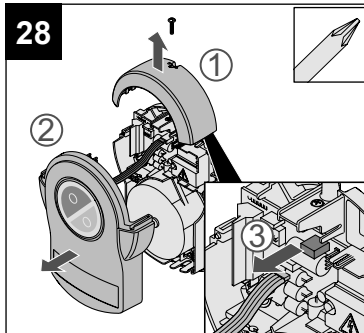
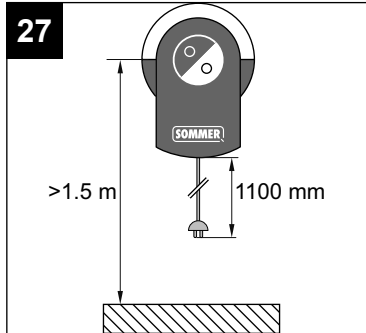
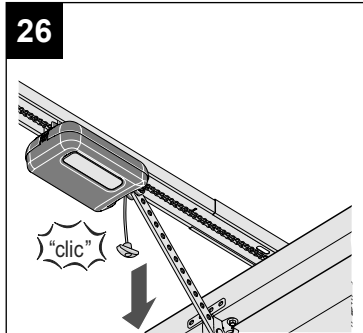
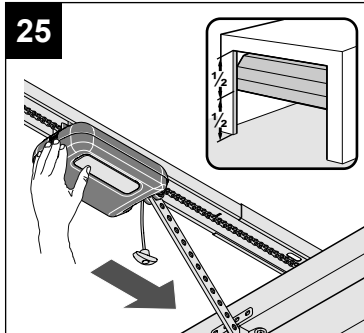
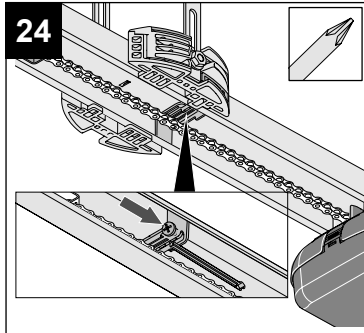
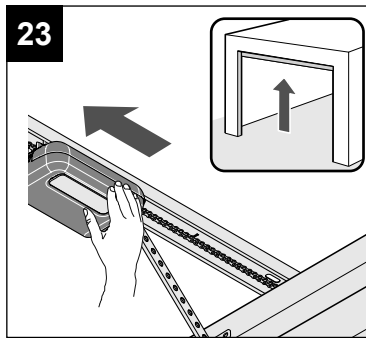
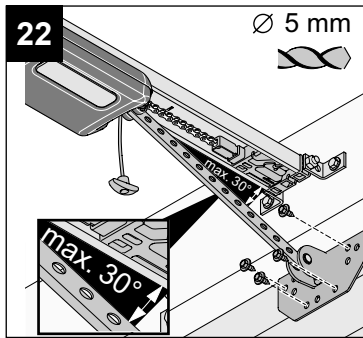
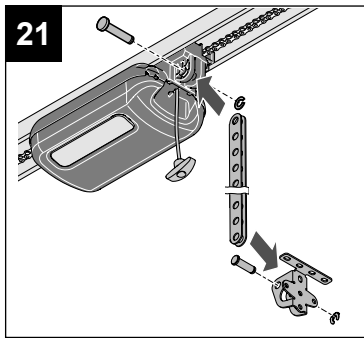
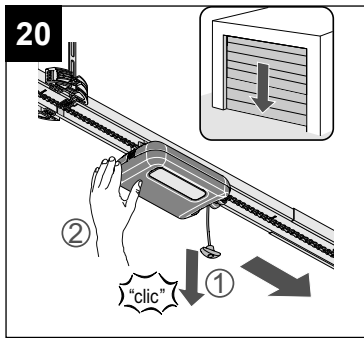
** Choix possibles par SOMlink : ARRÊT / ALARME

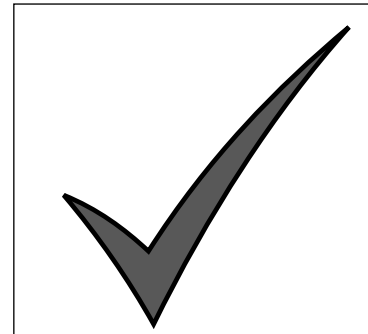
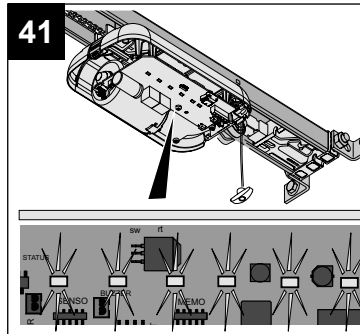
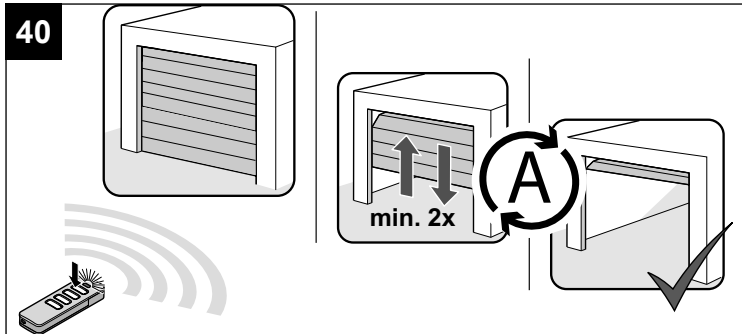
Guide rapide base S3 / base+ S3



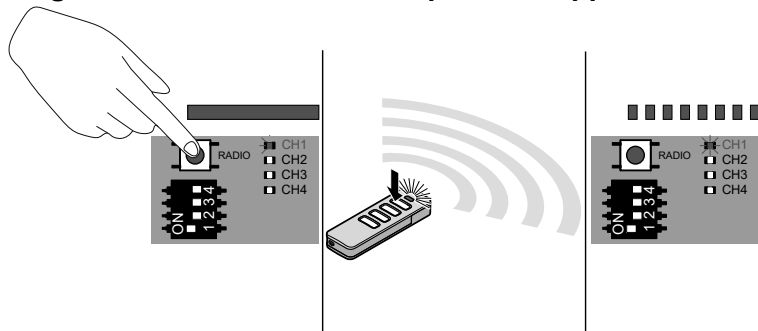
Guide rapide pro S3 / pro+ S3







Programmation d'un émetteur portatif supplémentaire (base S3 / base+ S3 / pro S3 / pro+ S3)



Vue d'ensembles des raccordements

